République Française
Département de Seine-et-Marne

21-039

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GUÉRARD

Nombre de membres
En exercice : 19
Votes : 17

SÉANCE DU 21 JUIN 2021
Date de la convocation : 14 JUIN 2021
Date d'affichage : 14 JUIN 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt et un juin, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Guérard, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du grand morin, à huis-clos au vu de l'état d'urgence sanitaire, sous la présidence de Monsieur Daniel NALIS, Maire.

Étaient présents : M. Daniel NALIS, Mme Geraldine GRIBOVALLE, M. Joël PICART, M. Benoit LOCART, Mme Dominique BIRGY, Mme Béatrice DELOUMEAUX, Mme Laurence GILLIOTTE, M. Daniel KISZEL, M. Étienne LEFEBVRE de RIEUX, Mme Nathalie PIETU, Mme Julie BABIN, Mme Dominique GRISSE, M. Sébastien JOUAN
Absents représentés :
M. Pierre FONTAINE a donné pouvoir à M. Joël PICART, Mme Nathalie LORENTZ donné pouvoir à Mme Dominique BIRGY, M. Thierry PIEDELOUP a donné pouvoir à M. Daniel NALIS, M. Jean-Sébastien SIBOUR a donné pouvoir à Mme Geraldine GRIBOVALLE
Absents : Mme Anne Marie THIEBAUT, M. Dominique MEHL
Secrétaire de séance : Mme Dominique BIRGY

INTERCOMMUNALITE
VENTE DU CAMION MERCEDES CM 244 NW PAR LA COMMUNE DE POMMEUSE A LA VILLE DE COULOMMIERS

- VU l'arrêté préfectoral 2020/DRCL/BLI/N23 approuvant la restitution de la compétence services techniques aux communes de Dammartin sur Tigeaux, Faremoutiers, Guérard et Pommeuse.
- VU la délibération 2020 DEL 163 du conseil municipal de la ville de Coulommiers réuni en date du 14 décembre 2020 acceptant l'acquisition du camion à la commune de Pommeuse pour la somme de 60 000€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ✓ **ACCEPTE** la vente du camion Mercedes CM 244NW pour une valeur de 60 000€ à la ville de Coulommiers,
- ✓ **ACCEPTE** le reversement par la commune de Pommeuse d'1/4 de la valeur soit 15 000€

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

MAIRIE DE GUERARD (Seine et Marne)

Le Maire,

Daniel NALIS.